

Contrat de ville: 26 900 € pour 7 projets d'associations

#rennesmetropole #PCF

Dans le cadre du contrat de ville, une deuxième attribution de subventions a été votée en faveur d'associations portant des projets dans les quartiers du Blosne, des Champs Manceaux, des Cloteaux et de Maurepas.

26 900 € seront donc répartis au bénéfice d'associations pour des actions en faveur de l'accès à la culture, au sport et aux loisirs ainsi qu'à l'insertion, la formation et l'emploi.